

ALERTE INFO-CENTRE TAJ

Vers la création de nouveaux prélèvements obligatoires sur l'intéressement des salariés ?

Paris, le 6 novembre 2009

L'examen de projet de loi de finances 2010 et du projet de loi de financement de sécurité sociale privilégie la multiplication d'impositions complémentaires.

Les avocats du cabinet Taj proposent d'analyser avec vous les contours et perspectives de ce projet de loi :

1. application du prélèvement de la contribution salariale de 2,5% aux options et aux actions gratuites attribuées avant le 16 octobre 2007,

Les stock options sont déjà fortement imposés avec un taux forfaitaire allant de 44,6% jusqu'à 54,6% alors que le taux marginal d'imposition en France est de 40%. L'actionnariat salarié est à ce jour plus imposé que les rémunérations. Des amendements pour le moment écartés prévoient d'augmenter encore ces contributions.

- *Ce prélèvement sur l'attribution de stock options et d'actions gratuites sera-t-il acquitté aussi si ces attributions ne sont pas un gain pour le bénéficiaire ?*
- *Ces nouveaux prélèvements entrent-ils dans l'objectif de promotion de l'actionnariat salarié, réaffirmé dans la loi du 3 décembre 2008 ?*

2. doublement de la contribution applicable aux retraites chapeaux,

Le PLFSS propose un doublement des contributions dues par l'employeur sur les sommes versées. En première lecture, l'Assemblée Nationale vient de fixer la contribution employeur à 12% sur les abondements et 16% sur les rentes.

- *Une réforme structurelle du régime des retraites chapeaux est-elle en discussion ?*

3. plus-value de cession

L'Assemblée Nationale a voté la soumission des plus-values de cession aux prélèvements sociaux de 12,1% dès le premier euro de cession.

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 39 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du corporate finance, à ses clients du secteur public ou privé, de toute taille et de toute activité. Fort d'un réseau de firmes membres dans 140 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 165 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

Les collaborateurs et associés de Deloitte sont unis par les mêmes engagements, fondés sur l'éthique professionnelle, les services à forte valeur ajoutée, le respect de l'individu et la richesse issue de notre diversité culturelle. Ils évoluent dans un environnement de travail favorable qui leur fait bénéficier de formation continue, de projets professionnels ambitieux et d'opportunités de carrière enrichissantes. Chaque professionnel de Deloitte contribue à renforcer notre engagement citoyen, à construire la confiance des marchés et à laisser une empreinte positive à toutes les actions entreprises.

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu, un Verein suisse (association), et à son réseau de cabinets membres qui sont chacun constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/about

- *Dans le contexte actuel d'instabilité des marchés financiers, les moins-values latentes substantielles ne sont-elles pas plus à craindre ?*

4. augmentation du forfait social de 2% à 4% sur l'intéressement et la participation

L'Assemblée soumet également ce prélèvement aux jetons de présence des administrateurs non salariés des sociétés.

- *Ces mesures garantiront-elles une non augmentation de l'impôt sur le revenu ?*

Contacts presse

Vae Solis Corporate : Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Véronique Branger - 01 53 92 80 04

A propos de Taj

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 400 professionnels parmi lesquels 39 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 25 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 140 pays.

Pour en savoir plus, www.taj.fr ou www.taj-strategie.fr

A propos de Deloitte dans le monde

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du corporate finance, à ses clients du secteur public ou privé, de toute taille et de toute activité. Fort d'un réseau de firmes membres dans 140 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 165 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

Les collaborateurs et associés de Deloitte sont unis par les mêmes engagements, fondés sur l'éthique professionnelle, les services à forte valeur ajoutée, le respect de l'individu et la richesse issue de notre diversité culturelle. Ils évoluent dans un environnement de travail favorable qui leur fait bénéficier de formation continue, de projets professionnels ambitieux et d'opportunités de carrière enrichissantes. Chaque professionnel de Deloitte contribue à renforcer notre engagement citoyen, à construire la confiance des marchés et à laisser une empreinte positive à toutes les actions entreprises.

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu, un Verein suisse (association), et à son réseau de cabinets membres qui sont chacun constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, consulter www.deloitte.com/af/fr/

Member of
Deloitte Touche Tohmatsu